



La Presse+

ACTUALITÉS, vendredi 28 février 2025 1756 mots, p. ACTUALITÉS_3

« On va aller au fond des choses », dit Legault

Charles Lecavalier; Vincent Larin

La Presse ; La Presse

La tempête SAAQclic a emporté Éric Caire. Mais elle n'est pas encore terminée : François Legault songe à lancer une nouvelle enquête pour contre-vérifier les affirmations de ses ministres Geneviève Guilbault et François Bonnardel, qui plaident l'innocence.

« Je vais prendre les mesures. Mon intégrité, il n'y a rien de plus important. Je n'ai rien à cacher. On n'a rien à cacher. Je veux qu'on soit 100 % transparents. On va aller au fond des choses », a lancé le premier ministre, en marge d'une visite d'usine à La Tuque.

L'image de son gouvernement est entachée par le scandale du virage numérique à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), avec son programme Carrefour des services d'affaires (CASA) qui inclut la plateforme SAAQclic, dont le coût total est maintenant estimé à 1,1 milliard, soit 500 millions de plus que son budget initial.

Depuis le début de la semaine, dans l'espoir de calmer la tempête, François Legault misait sur l'annonce d'une enquête de l'Autorité des marchés publics et d'une autre commandée par le ministère des Transports, de même que sur l'invitation faite à l'UPAC. Il constate maintenant qu'il devra en faire plus.

Éric Caire, qui était ministre de la Cybersécurité et du Numérique, est le premier à tomber. Il a remis sa démission de ministre, en affirmant n'avoir « rien à [se] reprocher, hormis de ne pas avoir été assez méfiant ». Il reste dans le caucus caquiste comme député. « Éric est arrivé à la conclusion qu'il était devenu une distraction, et je suis d'accord avec ça », a dit le premier ministre.

Des pistes évoquées

Et le chef de la Coalition avenir Québec veut en avoir le cœur net : l'ex-ministre des Transports et actuel ministre de la Sécurité publique François Bonnardel et la ministre des Transports Geneviève Guilbault soutiennent qu'ils ont été tenus dans l'ignorance du fiasco de la SAAQ. « Est-ce qu'il faut aller encore plus loin pour s'assurer que c'est vrai ? », s'est demandé le premier ministre.

Parmi les pistes évoquées : la Commission de l'administration publique, qui pourrait faire enquête, une « autre enquête indépendante », ou bien une nouvelle mission pour la vérificatrice générale, Guylaine Leclerc.

Le rapport de cette dernière, qui a mis le feu aux poudres la semaine dernière, révélait que des dirigeants de la SAAQ avaient caché des informations cruciales sur l'avancement du

projet, son coût réel et ses retards. Mais elle n'a pas établi si oui ou non les ministres concernés avaient été bernés.

Il y en a qui posent des questions. Y avait-il des indices ? Les trois ministres concernés me disent qu'ils n'ont eu aucun indice. Maintenant, est-ce qu'il faut faire une autre enquête indépendante ? Faut-il donner plus dans la mission de la vérificatrice générale ?

François Legault, premier ministre du Québec

François Legault compte procéder à un ajustement ministériel très rapidement. Il cherche un ministre « bon gestionnaire » et vulgarisateur habile. Des qualités qu'il croyait avoir trouvées en M. Caire lorsqu'il l'a nommé. « Si j'ai choisi Éric Caire, c'est que je pensais que oui », a-t-il dit.

Caire clame son ignorance

Mais l'image du ministre a été ternie ces derniers jours par des révélations médiatiques qui soulevaient, à tout le moins, des questions sur son degré de connaissance des enjeux de SAAQclic avant le lancement raté de la plateforme en février 2023.

Un épisode dont on se souvient à cause des files d'attente monstrueuses aux comptoirs de la SAAQ pris d'assaut par des clients incapables de régler leur dossier en ligne.

Fortement grippé à son arrivée à l'Assemblée nationale jeudi, Éric Caire, qui portait un masque, clamait toujours avoir été tenu dans l'ignorance des nombreux signaux d'alarme.

D'abord, mercredi, le député de La Peltre était mis en cause par le directeur du projet SAAQclic, Karl Malenfant, un acteur central du rapport de la vérificatrice générale qui, sans le nommer, lui reproche d'avoir dissimulé des informations à ses supérieurs.

Notamment, le budget de la « phase d'exploitation » de SAAQclic, une somme de 263,9 millions passée sous silence par la direction du programme à compter de septembre 2020 à la suite d'une « replanification » des paramètres financiers du projet.

Ce qui donnait une image tronquée de la réalité, selon la vérificatrice générale, puisqu'en cachant cette somme, le budget total de CASA, qui explosait alors à 945 millions, n'était que de 682 millions. Soit à peine plus que le montant initialement budgété de 638 millions.

Or, c'est ce bilan tronqué qui aurait été présenté à Éric Caire par Karl Malenfant en juin 2022, puis en octobre 2022, des informations que le ministre, de son propre aveu, connaissait déjà depuis la replanification de 2020. Mais qui étaient alors trompeuses, s'est échiné à rappeler l' élu.

Pourquoi la VG [vérificatrice générale] dit que les plans qui ont été présentés, les rapports qui ont été présentés, ne sont pas conformes à la réalité, que l'information n'a pas été donnée correctement ?

Éric Caire, à son arrivée à la période de questions, jeudi

Certes, le document a fait état de certains voyants rouges sur des retards dans les tests menés sur la plateforme, mais sa conclusion, qu'a pu consulter La Presse, est rassurante. Ce qu'a d'ailleurs fait valoir Éric Caire.

« Risque médiatique et politique élevé »

Puis jeudi matin, Le Journal de Québec en rajoutait une couche en avançant qu'un arrêté ministériel signé par le ministre avait permis à la SAAQ de « contourner les règles du [Conseil du] Trésor et [de] cacher 222 millions ».

Une référence au feu vert donné par le conseil d'administration de la SAAQ pour morceler le versement de cette somme destinée au projet SAAQclic et ainsi éviter une publication dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), une obligation pour toute dépense gouvernementale excédant 10 % du montant initial du contrat.

Un geste suggéré par la direction de SAAQclic, en septembre 2022, à l'approche d'une campagne électorale, afin d'éviter « un risque médiatique et politique élevé », comme le révélait la VG qui ne faisait toutefois mention d'aucun arrêté ministériel dans son rapport.

« C'est faux, en aucun cas ça ne soustrait la SAAQ au SEAO », s'est défendu Éric Caire en citant des avis de juristes de son ministère. Et en réitérant son intention de se représenter aux prochaines élections de 2026.

Déjà, son ancien bras droit au ministère de la Cybersécurité, l'ancien sous-ministre Pierre E. Rodrigue, avait écopé quelques heures plus tôt à peine. Après avoir suspendu sa toute fraîche nomination à la tête de l'Office des professions, la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, annonçait avoir accepté son souhait de se retirer.

« Il est important qu'on ait à la tête de cette institution des gens qui y travaillent, qui ne soulèvent pas de questionnements », a-t-elle indiqué au Salon rouge, sans préciser en quoi les actions de Pierre E. Rodrigue soulevaient des questionnements.

Avec la collaboration de Tommy Chouinard et Fanny Lévesque, La Presse

Encadré(s) :

« La lumière doit être faite », clame les partis de l'opposition

Pour moi, M. Bonnardel et Mme Guilbault sont les deux responsables au même niveau que M. Caire. Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui on sacrifie M. Caire qu'il n'y a plus de problème. [...] Nous pensons que la lumière doit être faite plus que jamais et seule une commission d'enquête publique et indépendante va lui permettre d'aller voir ce qui s'est passé réellement.

Monsef Derraji, leader parlementaire du Parti libéral du Québec

La démission d'Éric Caire, c'était la bonne chose à faire, car je ne vois pas comment il aurait pu continuer. Mais on a encore énormément de questions, de doutes, d'hypothèses. Et la seule façon d'y répondre, c'est que François Legault doit déclencher une commission d'enquête publique le plus rapidement possible.

Ruba Ghazal, cheffe parlementaire de Québec solidaire

Une étape est franchie aujourd'hui et en prenant la décision de renvoyer Éric Caire, le premier ministre fait un pas en avant, fait la bonne chose. C'était la seule décision possible aujourd'hui. Il la prend malheureusement avec plusieurs années de retard parce que les ratés de cette transition numérique existent depuis plusieurs années [...]. On ne peut pas seulement s'en tenir à cette étape-là aujourd'hui. On veut savoir quel est le rôle des autres ministres qui sont impliqués dans cette affaire. Seule une enquête publique va nous permettre de le savoir.

Pascal Paradis, député péquiste de Jean-Talon

Éric Caire en quelques dates

2001

Éric Caire milite à l'Action démocratique du Québec (ADQ) de Mario Dumont et devient le président de l'association de La Peltrie dans la région de Québec. Il sera candidat une première fois en 2003.

2007

Éric Caire est élu pour la première fois dans La Peltrie à Québec sous la bannière de l'ADQ, alors que le parti de Mario Dumont devient l'opposition officielle. Il est réélu l'année suivante, faisant partie des sept députés adéquistes à avoir survécu aux élections générales.

2009

Éric Caire quitte l'ADQ pour siéger comme indépendant après avoir perdu face à Gilles Taillon la course à la direction du parti pour succéder à Mario Dumont.

2012

Éric Caire se joint à la Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault lors de la fusion CAQ-ADQ. Il est réélu dans La Peltrie la même année avec une forte majorité de 10 124 voix (51,88 %). Il remporte à nouveau son élection deux ans plus tard.

2018

Éric Caire est nommé ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale.

2022

En janvier, Éric Caire est nommé ministre de la Cybersécurité et du Numérique, un tout nouveau ministère chargé de piloter la transformation numérique du gouvernement et de renforcer la cybersécurité. Il est reconduit à ce poste après les élections générales d'octobre.

2025

Il démissionne de son poste de ministre.